

AULT

Un deuxième parking à venir dans le centre-ville

En utilisant la cour de l'ancienne école pour aménager un parking, la municipalité souhaite compenser les emplacements perdus sur la place après sa rénovation.

BENJAMIN RADEAU

Un deuxième parking pour compenser la perte d'emplacements sur le premier. C'est l'objectif de la municipalité, qui a prévu à cet effet un investissement de 209 000 euros dans son budget 2022, voté lors de la réunion du conseil municipal le 27 avril.

Suite au chantier de revalorisation du centre-bourg, pour lequel 400 000 euros sont encore inscrits cette année, la place Charles-de-Gaulle a été réaménagée. Mais des espaces de stationnement ont été perdus. D'où l'idée d'aménager un parking supplémentaire quelques mètres au-dessus, dans la cour de l'ancienne école Berquez, devenue depuis plus d'un an la maison des associations.

TRAÇAGE TEMPORAIRE

Beaucoup d'Aultois se garent déjà à cet endroit pour se rendre au marché du samedi matin, couvert l'hiver dans l'ancien gymnase de ce bâtiment scolaire. « Nous allons tracer un marquage temporaire pour éviter le stationnement anarchique », a annoncé le maire, Marcel



La cour de l'ancienne école, où des voitures se garent déjà, a été choisie pour le nouveau parking.

Le Moigne. Dans son projet, l'architecte prévoit environ 40 places. On va voir si on réussit à en gratter quelques-unes de plus ».

L'édile a également reçu mandat, par les conseillers, de déposer une demande de subvention au titre des amendes de police, qui peut aller jusqu'à 30 % du coût total du projet. La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été refusée, puisqu'il ne s'agit pas de travaux de voirie. « Le Département ne finance pas non plus ce type de

dossier, contrairement à nos voisins de Seine-Maritime », a également regretté Marcel Le Moigne.

Considérant l'attente d'acceptation de cette demande ainsi que l'appel d'offres, le maire prédit que ce parking paysager ne sera pas réalisé cette année. Un parking qui doit également proposer un espace détente permettant de profiter de la vue sur l'église Saint-Pierre en contrebas avec la mer en arrière-plan. « C'est un atout touristique indéniable », estime l'édile. ■

Près de 4 millions d'euros d'investissements

Le budget total d'investissement s'élève pour 2022 à 3 879 789 euros. Autre projet d'envergure inscrit pour cette année : le chemin rural entre le bois de Cise et le quartier du Bel-Air, à Ault. « Un empiérement du tracé avec un revêtement en sable stabilisé et une meilleure signalétique », décrit Marcel Le Moigne. Coût total de l'opération : 312 029 €, subventionnés à près de 80 %. Sont également prévus 848 975 € pour l'assainissement, 180 000 € pour les deux campings et 156 045 € pour le Manoir, dont la rénovation de cinq appartements est déjà achevée. Ce dernier poste sera financé par un emprunt de 150 000 €, qui s'ajoute à celui de 350 000 € pour le centre-bourg.

Alors que l'opposition, incarnée par Laurent Houbart, a voté contre, Florence Le Moigne a répliqué : « Si les 325 000 € annoncés de la part des Villes-sœurs pour l'espace culturel avaient vraiment été versés, on n'aurait pas à emprunter aujourd'hui ». 278 437 € doivent encore être payés par la commune pour ce bâtiment désormais sorti de terre. « Le fonds de roulement par habitant reste supérieur à la moyenne départementale et notre autofinancement a été de 535 000 € en 2021. Le but est de garder ce cap pour 2022 et les années suivantes », a rassuré le maire. Les taxes foncières ont d'ailleurs été renouvelées, à 53,05 % pour le bâti et 63,48 % pour le non-bâti.